

dans des pays où l'on professe la théorie, qui paraîtra insensée à nos descendants, du suffrage universel. Du moment qu'un illettré vote comme un lettré, un domestique comme son maître, un paysan comme un bourgeois, puisqu'il n'est tenu compte ni des différences d'éducation, ni de celles de capacité, ni même de l'intérêt général, pourquoi la femme du paysan, celle du domestique et celle du bourgeois n'auraient-elles pas voix au chapitre, au même titre les unes que les autres et que leurs maris ?

Leurs suffrages ne seraient ni plus incompétents ni plus imprudents, et peut-être leur amour pour leurs enfants et leur sens de l'économie domestique les rendraient-elles plus sages sur certains points : les lois d'éducation, par exemple, et les impôts. Mais d'ici à ce que cette réforme soit adoptée, sans doute les peuples auront commencé de comprendre que le problème politique, consistant à faire marcher un organisme très compliqué, les procédés simplistes ont beaucoup de chances pour être les pires ; et comme ils chercheront alors de toutes manières à se débarrasser du suffrage universel, il est peu probable qu'ils pensent à l'étendre jusqu'aux femmes. C'est la grâce à leur souhaiter aux uns et aux autres. Du moins, madame, tel est l'avis de votre très dévoué et très respectueux confrère.

Paul Bourget.

Le poids d'un tel fardeau sur de frêles épaules
Pourrait bien les faire ployer :
Mesdames, croyez-moi, ne changeons pas de rôles :
Restez les anges du foyer !

Louis Fréchette.

Tout le mérite et tout le prix de la femme consistent à différer le plus possible des hommes : alors, pourquoi chercher à leur ressembler ?

Au reste, nous ferions un marché de dupes. Les femmes ont eu tous nos suffrages depuis l'origine du monde, et elles les auront toujours ; mais nous n'aurons jamais les leurs.

Elles rempliraient les assemblées législatives, les tribunaux judiciaires, voire même les correctionnels, *proh pudor !*

Et nous serions réduits à repriser les bas et à faire la sauce — elle aurait beau être piquante !...

Pour l'amour du ciel, n'amoindrissez pas la femme au point d'en faire un électeur ou un député.

Elle est tout ce que l'homme aime encore et respecte. Ne le dépouillez pas complètement, le malheureux !

Arthur Buies.

MONTREAL, 29 Nov. 1893.

Madame R. Dandurand,

En ville.

Madame et chère confrère,

Vous me demandez mon sentiment sur le suffrage des femmes.

J'y suis favorable.

Il va sans dire que par femmes, dans ce cas-ci, il faut entendre celles qui ne jouissent pas du très appréciable avantage d'être sous puissance de mari.

J'ai vu le droit de suffrage exercé par les femmes, dans les affaires municipales, pendant vingt ans, à Québec, d'une manière avantageuse pour les intérêts publics.

Le dernier recensement constate que, proportion gardée, il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui savent lire et écrire dans notre pays.

A la honte du sexe masculin, force m'est de reconnaître que la femme est moins vénale que l'homme.

Je ne vois donc pas pourquoi, en saine politique, le sexe féminin ne prendrait pas, dans les affaires du Canada, sa part de responsabilités.

Croyez-moi, madame et chère confrère,

Votre dévoué serviteur,

J. Israel Tarte.

Madame :

Vous me demandez mon opinion sur la question du suffrage des femmes ?

En théorie et en toute justice, je crois à l'égalité absolue des droits de l'homme et de la femme, étant donnée une société où la vertu seule donnerait droit aux honneurs publics et à la prépondérance sociale.

Mais dans la pratique, c'est autre chose. Il faut, hélas, compter avec toutes les mauvaises passions de notre pauvre humanité. La femme, en se mêlant au mouvement politique, descendrait fatalement au niveau de la morale des assemblées délibératives, et chacun sait ce que cela veut dire, par le temps qui court.